

Objectifs pédagogiques

Mesurer l'impact des risques psychosociaux sur la santé des personnes et l'efficacité des entreprises.

Avoir des outils et pistes pour prévenir les risques psychosociaux.

Public

Managers, Dirigeants, DRH...

Prérequis

Aucun

Durée

2 journées (14 heures)

Modalités pédagogiques

Formateur expérimenté et spécialiste dans son domaine d'intervention.

Méthode active et participative.

Alternance d'apports théoriques, de présentation d'outils, méthodes concrètes et mises en situation pratiques.

Approche basée sur l'expérience des participants.

Moyens et supports pédagogiques

Support de cours numérique et attestation de formation remis en fin de formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

Mises en situation pratiques tout au long de la formation pour favoriser l'appropriation des concepts et outils abordés.

Mémorisation des points essentiels de la formation avec des synthèses proposées régulièrement par l'intervenant.

Évaluation des acquis via un quiz des connaissances en fin de session.

- **Les risques psychosociaux : pourquoi s'en préoccuper aujourd'hui ?**
 - Historique de la réglementation : risques physiques, santé mentale
 - Les accords récents
 - Enjeux de la prévention en entreprise
- **Détecter les situations à risque autour de soi**
 - Définir les risques psychosociaux
 - Repérer les facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux dans l'entreprise via plusieurs modèles (ANACT, INRS, Rapport Gollac)
 - Identifier les facteurs de risques au sein de son équipe ou de son entreprise
 - Sur quels indicateurs peut-on s'appuyer ?
- **Connaître les principaux troubles psychosociaux**
 - Définition du stress
 - Analyse d'une situation de stress : détecter les signaux, comprendre les causes, proposer des axes d'amélioration
 - L'anxiété, la dépression, le suicide
 - Le Burn out : comprendre, détecter, éviter
 - Harcèlement moral : définition et limites
- **Sensibilisation à la prévention et la gestion des risques psychosociaux**
 - Identifier les pistes pour élaborer un dispositif global de prévention des risques psychosociaux
 - Attitudes et actes qui favorisent le bien-être au travail
 - Les personnes ressources en interne : médecin de prévention, assistant(e) social(e), psychologue du travail, managers, DRH, Direction, CHSCT...
 - Les procédures d'alerte et de prise en charge